

Ambition IUT

Le Magazine des Instituts Universitaires de Technologie de France

Hors
-
série

BUT

Le diplôme
des IUT

Bachelor
Universitaire
de Technologie

iut

l'édito

par Martial Martin,

Président de la Commission Communication de l'ADIUT

On parle décidément beaucoup des IUT et du Bachelor Universitaire de Technologie (B.U.T.) en cette année 2021, mais force est de constater que ce n'est pas toujours de manière suffisamment informée. Aussi nous a-t-il paru absolument nécessaire de faire, dans ce numéro Hors-Série d'Ambition, la pleine lumière sur cette réforme historique en donnant largement la parole à celles et ceux qui œuvrent à cette évolution majeure pour les IUT, leurs enseignants et leurs étudiants, mais aussi pour leurs Universités, pour leurs partenaires économiques et leurs territoires. Car, par-delà la réalité institutionnelle qu'exprime l'arrêté du 6 décembre 2019, c'est bien un esprit, un souffle, une voix qui anime cette transformation. C'est cette voix collective, celle des actrices et acteurs des IUT, que nous écouterons, page après page, dans ces multiples modulations.



au Sommaire

03 Au cœur de la réforme

- 03 • « B.U.T. : une transformation pédagogique majeure pour les IUT »

08 Pour la réussite des futurs bacheliers

- 08 • Réformes du BAC et du B.U.T. : une convergence historique

10 Un atout pour les Universités

- 10 • Une réforme pensée pour les étudiants

11 Réforme des programmes mode d'emploi

- 11 • APC : transformer les pratiques pédagogiques
- 14 • APC : les ACD en première ligne

16 Acteur de tous les territoires

- 16 • Le B.U.T. au plus près des dynamiques de territoire
- 18 • Témoignages d'élus
- 19 • Outre-mer : le B.U.T. en passeport international

20 Partenaire du monde socio-professionnel

- 20 • Un diplôme construit avec et pour les entreprises
 - 21 • UIMM : une réforme qui va dans le bon sens
 - 21 • UNPIUT : une vraie plus-value pour les entreprises
 - 22 • Pour se préparer dès aujourd'hui aux métiers de demain
-

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

« UNE TRANSFORMATION PÉDAGOGIQUE MAJEURE POUR LES IUT »

Avec le Bachelor Universitaire de Technologie (B.U.T.), qui sera déployé à partir de septembre 2021, le réseau des IUT se réinvente. Au-delà d'une meilleure intégration dans le schéma LMD (Licence Master Doctorat), ce nouveau diplôme, qui repose sur l'approche par compétences (APC), va transformer les pratiques pédagogiques dans les IUT. Interview croisée d'Alexandra Knaebel, Présidente de l'ADIUT et François Germinet, Président CY Cergy Paris Université et Président de la Commission Consultative Nationale (CCN) des IUT.

Quelle a été la genèse de cette réforme ?

Alexandra Knaebel (A.K.) : « Depuis déjà plusieurs années, le réseau des IUT avait envisagé de faire évoluer son offre de formation pour mieux s'adapter aux nouveaux enjeux de société et aux nouveaux besoins du marché de l'emploi, ainsi qu'aux attentes des jeunes en matière de cursus puisque 85 à 90 % poursuivent leurs études après le DUT. Le Bachelor Universitaire de Technologie (B.U.T.) s'appuie sur cette réalité, en permettant aux étudiants d'intégrer un cursus sécurisé en trois ans. Il répond également à une demande plus importante des entreprises de recrutement de cadres intermédiaires. Enfin, l'accélération de la transformation numérique des métiers, avec des fonctions qui se sont complexifiées, nécessite un renforcement des compétences, justifiant pleinement un positionnement à bac +3.



Signature en 2017 de la première expérimentation d'un parcours en 3 ans en IUT : les premiers pas vers le Bachelor Universitaire de Technologie.

« LE B.U.T. S'APPUIE SUR LES VALEURS HISTORIQUES PORTÉES PAR LES IUT : RÉUSSITE DES JEUNES, ÉGALITÉ TERRITORIALE ET ASCENSION SOCIALE. » ALEXANDRA KNAEBEL

Le contexte évolutif de l'enseignement supérieur (loi « Orientation et réussite des étudiants », réformes de l'arrêté de Licence professionnelle et de la filière générale du baccalauréat, libéralisation du marché de la formation...) et la volonté de replacer les IUT dans le schéma européen LMD, avec un enjeu fort d'internationalisation de nos formations, ont conduit le réseau à porter ce projet de réforme.

En mai 2018 à Corte, à l'occasion de notre Assemblée Générale, nous avons profité de la présence de Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, pour solliciter une lettre de mission. Elle a souhaité élargir la réflexion avec le lancement à l'automne 2018 d'une grande concertation sur la professionnalisation du premier cycle universitaire.»

François Germinet (F.G.) : « Cette concertation, dont j'ai assuré le copilotage avec Rodolphe Dalle, Président de l'ADIUT à l'époque, a réuni plus d'une quarantaine d'acteurs : les réseaux des IUT, la Commission Consultative Nationale (CCN), les Commissions Pédagogiques Nationales (CPN), la Conférence des Présidents d'Université (CPU), les partenaires sociaux...



Alexandra Knaebel

L'aboutissement de ces six mois de travaux et d'échanges très intenses a été la remise d'un rapport à la Ministre en février 2019. En juillet 2019, Frédérique Vidal annonçait la création d'un arrêté de reconnaissance de grade de licence pour les bachelors et d'une nouvelle Licence professionnelle (LP) en 180 crédits ECTS (6 semestres). Même si elle n'a pas souhaité que l'Université propose trois voies distinctes en 180 ECTS (générale, technologique et professionnelle), elle a cependant laissé la possibilité aux IUT d'avancer dans leur voie.»

Quelle est l'ambition de ce nouveau diplôme ?

A.K. : « La mise en place du B.U.T. s'appuie sur les valeurs historiques portées par les IUT et qui font partie de leur ADN : professionnalisation, réussite des jeunes, égalité territoriale et ascension sociale. Fondé sur une ingénierie pédagogique innovante basée sur les compétences, ce diplôme rompt avec le caractère tubulaire de la formation actuelle au profit d'un parcours ouvert, flexible et attractif pour des publics diversifiés. Ce cursus s'articulera plus fortement autour des mises en situations professionnelles, des projets tutorés, de périodes en entreprise sous forme de stages et facilitera les cursus en alternance sur 1, 2 voire 3 ans.

Attention, il ne s'agit pas de proposer un diplôme de type 2 + 1, qui se limiterait à fusionner le DUT et la LP, mais véritablement de refonder un diplôme en trois ans. Les 1 100 Licences professionnelles, portées par les IUT, ont ainsi été en grande partie intégrées pour aboutir à la construction de 85 parcours de B.U.T. Cette rationalisation va offrir une plus grande visibilité et lisibilité auprès des partenaires socioprofessionnels, mais également des salariés souhaitant se reconvertir. L'approche modulaire, fondée sur les blocs de compétences, va en effet permettre une personnalisation des parcours et une réponse plus adaptée aux enjeux de formation tout au long de la vie.»

F.G. : « La poursuite d'études est souvent un vrai parcours du combattant. Les étudiants sont soumis à chaque passage de niveau à une nouvelle sélection. La formation sur deux ans en DUT est également très dense, ce qui demande une acculturation rapide au monde universitaire. Développer un cursus sur trois ans donnera le temps d'organiser un accompagnement plus adapté, notamment en direction des profils les plus fragiles. L'adaptation des rythmes d'apprentissage va également favoriser une plus grande réussite des bacheliers technologiques. Avec cette réforme, les IUT affirment ainsi encore plus fortement leur rôle de tremplin social.»



VRAI OU FAUX

C'est la fin du DUT – FAUX –

Les IUT continuent à décerner un DUT à l'issue des deux premières années du cursus de B.U.T. Ce DUT ouvre toujours la possibilité d'entrer en L3 ou en école.



François Germinet

F.G. : « En plus de ce calendrier serré, nous avons également dû tenir compte de la crise sanitaire. C'est pourquoi la question de décaler le déploiement à 2022 s'est naturellement posée. Personnellement, j'aurais trouvé regrettable, au vu de la pertinence des nouveaux programmes proposés, que les futurs bacheliers ne puissent pas en bénéficier dès la rentrée prochaine. Ce choix permet également d'inscrire le B.U.T. en cohérence avec la réforme de la filière générale du baccalauréat. »

« PREMIÈRE COMPOSANTE UNIVERSITAIRE À S'ENGAGER MASSIVEMENT DANS L'APPROCHE PAR COMPÉTENCES. » FRANÇOIS GERMINET

Comment va être menée cette réforme ?

A.K. : « Nous avons décidé d'avancer en deux temps, avec tout d'abord la définition des référentiels d'activité et de compétences sur les trois années du diplôme, ainsi que les référentiels de formation de la première année. À partir de l'automne, nous reprendrons la rédaction cette fois-ci des référentiels de formation des deux dernières années. Cette méthodologie permet à la fois de nous inscrire dans le calendrier contraint, à savoir être en capacité de déployer le B.U.T. dès la rentrée prochaine, mais également de pouvoir ajuster les référentiels de la première année au regard de la réalité des publics accueillis.

Cette réforme, qui porte des enjeux pédagogiques très forts, supposera de toute façon un questionnement permanent de nos pratiques. »

Les points forts du B.U.T.

- Des pédagogies innovantes et des contenus de formations adaptés aux métiers d'aujourd'hui mais aussi de demain,
- Un diplôme intégré au système LMD et une attractivité renforcée par rapport à d'autres formations de niveau européen 5 & 6,
- Des programmes nationaux permettant l'accueil d'au moins 50 % de bacheliers technologiques et la réussite de tous les étudiants,
- Des volumes horaires favorisant un apprentissage académique et professionnalisant tout en laissant à l'étudiant une autonomie le conduisant à apprendre (2000 h pour les spécialités « secondaires » et 1800 h pour les spécialités « tertiaires » auxquelles s'ajoutent 600 h de projets tutorés),
- Une réorganisation des rythmes d'apprentissage sur l'ensemble du parcours dans la perspective d'une plus grande diversité des profils des futurs bacheliers, et pour plus de réussite, notamment des bacheliers technologiques,
- Une attractivité et une visibilité renforcées grâce à des programmes nationaux intégrant 30 % d'adaptation locale afin d'offrir une plus grande adéquation avec chaque territoire,
- Une meilleure articulation du parcours avec les autres formations du cycle L (LG, LP, BTS, CPGE), à travers des passerelles,
- Une personnalisation des parcours et une hybridation des publics (formation initiale et formation tout au long de la vie).



Un véritable défi au regard du calendrier et de la crise sanitaire

A.K. : « Je suis vraiment admirative du travail qui a été mené par le réseau (Conseil de l'ADIUT, Assemblées des Chefs de Département), les acteurs nationaux (CPN, CCN) et les équipes pédagogiques dans des conditions si particulières et en portant une double révolution : un passage à trois ans et l'approche par compétences (APC). La solide structuration du réseau et la grande synergie avec nos partenaires ont été des facteurs clés de réussite. »

« LA SOLIDE STRUCTURATION DU RÉSEAU ET LA GRANDE SYNERGIE AVEC NOS PARTENAIRES COMME FACTEURS DE RÉUSSITE. »

ALEXANDRA KNAEBEL

E.G. : « Le réseau des IUT a vraiment fait preuve d'une grande adaptabilité et de beaucoup d'engagement. Nous pouvons même parler de tour de force. Ce n'est en tout cas pas un hasard si les IUT sont les premières composantes universitaires à s'engager aussi massivement dans cette approche par compétences. Les autres composantes de l'Université doivent s'en inspirer et se saisir de cet objet, qu'est le B.U.T., pour accélérer la professionnalisation de leur offre de formation de premier cycle.

24 spécialités, 85 parcours, 1/3 d'adaptation locale

Encadré par un programme national, ce nouveau diplôme du grade de licence (organisé en 180 ECTS) sera déployé simultanément pour les 24 spécialités (16 du secteur industriel, 8 du secteur des services) dans les 111 IUT, à compter de septembre 2021.

Chaque spécialité proposera au maximum cinq parcours. Chacun d'entre eux sera adossé à un référentiel d'activités et de compétences qui viendra structurer et assurer, au travers des niveaux de développement identifiés, la progression et la professionnalisation de l'étudiant au cours des trois années de formation. Pour permettre de répondre à des réalités territoriales et à des besoins de compétences spécifiques, un tiers des volumes horaires de la formation pourra être adapté localement. Le D.U.T. sera conservé au sein de ce nouveau cursus comme diplomation intermédiaire qui sécurisera le parcours de l'étudiant et permettra, si nécessaire, une insertion professionnelle à bac+2 valorisable.



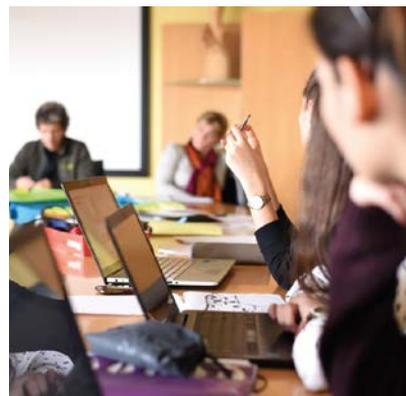
VRAI OU FAUX

Je ne peux plus rentrer à l'IUT pour faire une 3^e année après un BTS – FAUX –

Certes le B.U.T. a pour vocation de sécuriser le parcours universitaire et technologique des bacheliers sur 3 ans ; mais il rend possible des sorties et des entrées tout au long du cursus, en particulier pour les BTS mais aussi pour les licences ou les CPGE. De plus certaines licences professionnelles post bac +2 subsistent en IUT sur des débouchés particuliers aux BTS.

Quelles sont les prochaines étapes ?

A.K. : « Nous sommes tous conscients qu'une transformation pédagogique aussi majeure va nécessiter du temps. Jusqu'ici, la réforme a été réfléchie, avec l'appui du LabSET*, au niveau national dans les Assemblées de Chefs de Département (ACD), les CPN et la CCN. Les équipes pédagogiques doivent désormais s'approprier localement cette approche par compétences (APC). Si nous voulons qu'elle prenne forme sur le terrain, nous devons les accompagner au plus près. C'est pourquoi nous déployons depuis février un réseau d'une quarantaine de référents APC. L'un des objectifs de ce réseau est

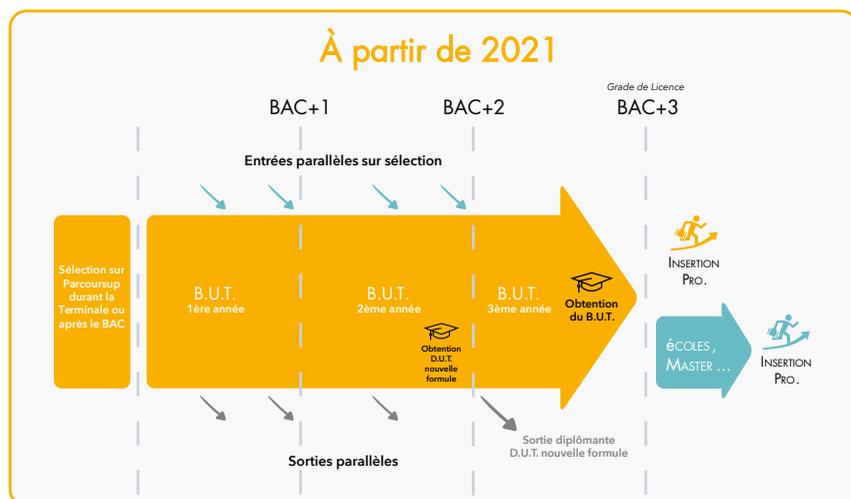
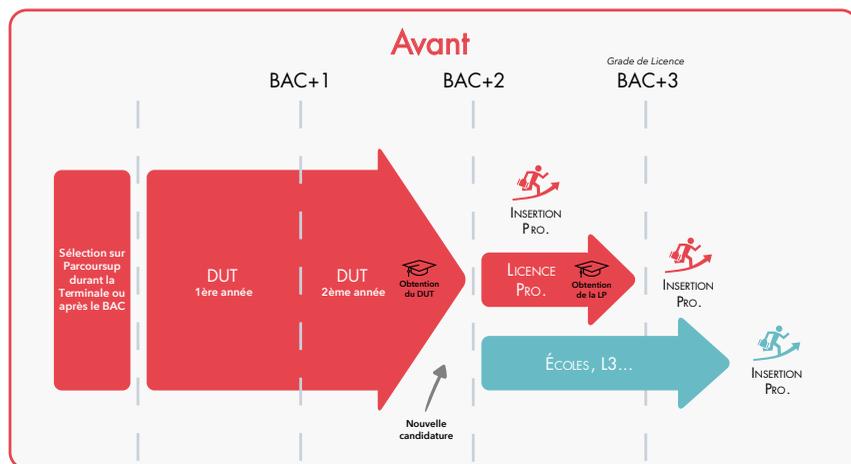


de favoriser le partage de bonnes pratiques, ce qui est au cœur des missions de l'ADIUT. Il a été constitué avec la volonté d'assurer à la fois une représentation de toutes les spécialités mais également un maillage territorial cohérent. Ainsi, chaque équipe pédagogique pourra bénéficier d'un interlocuteur bien identifié. Des IUT ont déjà commencé à organiser des séminaires et colloques de sensibilisation autour de cette approche par compétences. Nous devons poursuivre dans cette dynamique : le déploiement de cette réforme va demander un engagement sur la durée. »

FG. : « Avec le nouveau B.U.T., certaines écoles, qui recrutait beaucoup d'étudiants à la sortie du DUT, se sont notamment inquiétées. Tout d'abord, je suis confiant dans leur capacité à se réinventer mais surtout ces interrogations légitimes illustrent le chantier qu'il reste encore à mener. Nous devons en effet améliorer l'articulation entre les différentes formations du premier cycle universitaire. Des groupes de travail ont déjà été mis en place pour imaginer des dispositifs de passerelles, qui devront fonctionner dans les deux sens. »

*Centre d'expertise, de recherche et de formation de l'Université de Liège dédié aux questions d'apprentissage.

RÉFORME DU DIPLÔME





RÉFORMES DU BAC ET DU B.U.T. : UNE CONVERGENCE HISTORIQUE

Les réformes des filières générale et technologique du baccalauréat ont constitué l'un des axes majeurs des réflexions préparatoires au B.U.T. orchestrées par l'ADIUT. Le groupe de travail spécifique composé d'enseignants d'IUT et de représentants de l'Éducation Nationale, piloté par Antonietta Specogna (IUT de Yutz-Thionville) et Maud Lê Hung (IUT de Toulouse), s'est particulièrement penché sur l'articulation entre les spécialités de B.U.T. et les nouveaux programmes du baccalauréat et donc sur les modalités de prise en compte des profils plus originaux des lycéens et lycéennes, voire plus largement sur les stratégies à mettre en œuvre pour inscrire le B.U.T. comme un projet d'orientation conçu dès le niveau BAC -3.

Pour la réussite des futurs bacheliers

« **L'**idée vraiment macro de la réforme du baccalauréat est de mieux faire correspondre le cursus au projet de l'élève, lui permettre de mieux construire ce projet en pré-baccalauréat pour servir sa réussite dans l'enseignement supérieur », entame Samuel Viollin, Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, Doyen du groupe Sciences et Techniques Industrielles. « Nous sommes sortis d'une logique de filières pour rentrer dans une logique de parcours. »

Si les élèves sont davantage motivés par les spécialités choisies au lycée général et technologique (trois spécialités en Première puis deux en Terminale), le retentissement sera bénéfique en post-baccalauréat « à condition évidemment que l'enseignement supérieur soit capable d'intégrer ces évolutions profondes qui donnent des profils nouveaux d'étudiants », poursuit-il. C'est bien ce challenge que les IUT entendent relever avec la réforme du B.U.T.

La diversité, une richesse à cultiver

Tout d'abord, dans ses ambitions, uniques dans l'enseignement supérieur, de recrutement équilibré de bacheliers technologiques et généraux sans privilégier telle ou telle spécialité en entrée

de B.U.T., les IUT veulent affirmer que la diversité est une richesse. Bien sûr, la réussite de tous les publics nécessite des dispositifs d'adaptation inscrits à la fois dans les programmes nationaux et dans les possibilités d'adaptations locales qui laissent de la souplesse aux équipes pédagogiques pour appréhender les réalités de terrain.

La réforme du B.U.T. s'inscrit très directement dans l'esprit de celle des baccalauréats dans son souci de participer à la construction progressive du projet de l'étudiant, de l'accompagner au fur et à mesure de ses découvertes technologiques à travers des mises en situations professionnelles et de lui offrir à chaque étape de nouveaux possibles.



C'est l'esprit des 85 parcours ouverts le plus souvent à l'issue de la première année des 24 spécialités de B.U.T.. L'approche par compétences choisie pour structurer ce nouveau diplôme de grade licence vient, elle aussi, en continuité avec les enseignements de langues et de technologie du lycée et participe plus largement d'un recentrement de la formation autour de l'affirmation par l'étudiant d'un choix de formation, de la compréhension active de son parcours, de son évolution raisonnée.

À travers le B.U.T., les IUT se dotent d'un remarquable outil pour assurer la réussite des bacheliers et des étudiants en réorientation. Comme le souligne Samuel Viollin, « la capacité que les IUT vont démontrer à accueillir les bacheliers technologiques et à les faire réussir jusqu'à bac +3 et même au-delà pour ceux qui le souhaitent constitue une formidable carte à jouer pour la valorisation de la voie technologique ».

Vers un véritable continuum -3/+3

À l'occasion de la double réforme des baccalauréats et du B.U.T., les échanges particulièrement nourris entre lycées et IUT, sous l'égide des Rectorats, participent à une meilleure connaissance respective et aux prémisses d'un véritable continuum -3/+3. Le B.U.T., par sa visibilité inédite comme diplôme technologique bac +3, peut concourir à la construction, dès la seconde, d'un projet de formation et de professionnalisation ambitieux qui passerait par les filières technologiques des lycées. « Nous pouvons aussi avoir bon espoir qu'à travers les parcours proposés, les spécialités de B.U.T. puissent déconstruire les stéréotypes et s'ouvrir à de nouveaux profils », conclut Samuel Viollin. « Nous devons notamment collectivement réfléchir aux moyens de mieux communiquer avec les jeunes filles à propos des filières industrielles, dont les effectifs restent très faibles. »

Le numérique pour faire le lien entre secondaire et supérieur

La réforme du B.U.T. invite à utiliser plus largement les outils numériques d'orientation et de remédiation mis en place dans le réseau (tufaisquoiapreslebac.fr avec l'IUT d'Aix-Marseille, le MOOC « entrer à l'IUT » de l'IUT Paris-Rives de Seine, la plateforme « RÉUSSIR » d'IUT en ligne), à généraliser le suivi individualisé avec la mise en place d'un contrat pédagogique, ou encore à valoriser le tutorat entre pairs...

Les IUT se sont fixé avec le B.U.T. un enjeu majeur de réussite qui passe par une meilleure liaison entre les enseignements secondaire et supérieur au service de l'ambition de l'étudiant.

UNE RÉFORME PENSÉE POUR LES ÉTUDIANTS

La création du B.U.T. a un impact fort sur les IUT et leur place dans le schéma LMD (Licence Master Doctorat). Les atouts du nouveau diplôme sont nombreux, aussi bien pour les étudiants que les universités. Trois questions à Guillaume Gellé, Président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne et Vice-président de la Conférence des Présidents d'Université (CPU).

En quoi le B.U.T. permet-il de renforcer l'attractivité des IUT?

« Il s'agit d'une réforme pensée pour les étudiants et qui leur apporte de nombreux avantages. D'abord car ce diplôme national est de grade licence, ce qui améliore sa visibilité dans l'espace européen. Le B.U.T. sécurise également leur parcours en supprimant la sélection existant auparavant entre le DUT et la Licence professionnelle.

Ensuite car le diplôme a été entièrement repensé en termes de pédagogie et d'accompagnement des étudiants dans l'acquisition des compétences et leur réussite.

Par ailleurs, les cursus peuvent être très variés, se dérouler en alternance comme en formation initiale, et les droits de scolarité, réglementés, sont très modérés en comparaison d'autres bachelors.

Enfin, le niveau de formation permet aux jeunes de postuler à des stages plus enrichissants avec des responsabilités élargies. La reconnaissance de la qualité des formations de nos IUT par les employeurs facilitera leur insertion professionnelle. »

Quel est l'enjeu pour les universités?

« L'intérêt est majeur. Alors que les IUT ont une cinquantaine d'années, il s'agit véritablement d'une refonte en profondeur de leurs cursus avec une approche par compétences qui répond aux besoins des entreprises. La création d'un Bachelor Universitaire de Technologie, une appellation réservée, offre l'opportunité de repositionner les IUT sur un créneau concurrentiel, celui des formations sélectives de premier cycle. Alors qu'il existe beaucoup de bachelors de qualité très inégale, l'exper-



tise des IUT va leur permettre de se démarquer et de faire évoluer de manière favorable les relations avec leurs partenaires.

Les IUT sont très prisés par les étudiants qui ont une grande appétence pour les formations avec une sélection, gage d'un encadrement renforcé. Ils participent donc à attirer les meilleurs étudiants dans nos universités. Ceux-ci pourront ensuite être amenés à poursuivre leurs études et rejoindre nos masters, doctorats et effectifs de recherche. »

Sa dimension internationale est un autre atout...

« Les étudiants français sont nombreux à vouloir intégrer dans leur cursus une expérience à l'étranger. Il s'agit en effet d'un véritable plus pour leur CV, au-delà de la seule compétence linguistique, et d'une fantastique opportunité d'ouverture culturelle. Les IUT rencontraient cependant des difficultés pour accompagner leurs étudiants dans une mobilité européenne, notamment pour le financement des études. Grâce au B.U.T., nous allons pouvoir multiplier le nombre de partenariats internationaux et engager des projets de double diplôme avec une légitimité renforcée.

De plus, la structuration par blocs de compétences et crédits ECTS facilite les transferts et la reconnaissance des expériences académiques ou professionnelles menées ailleurs. Il est donc plus simple d'offrir des possibilités de mobilité, et les B.U.T. peuvent en particulier proposer des parcours internationaux intégrant des morceaux de cursus à l'étranger. »

L'APPROCHE PAR COMPÉTENCES

TRANSFORMER LES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES

De l'extérieur, l'approche par compétences (APC) peut sembler être une révolution, bousculant les codes pédagogiques. En y regardant de plus près, cette démarche vient au contraire révéler et amplifier les atouts et les forces des IUT. L'APC permet d'asseoir leurs objectifs et missions de professionnalisation, de mieux articuler enseignements et besoins du monde socio-professionnel, de placer l'étudiant au cœur du processus de formation et d'impulser au sein des équipes pédagogiques des dynamiques pluridisciplinaires.

L'approche par compétences (APC) existe depuis plusieurs années. Elle s'inscrit dans le processus de Bologne et a déjà été déployée dans plusieurs structures d'enseignement supérieur, dont certaines écoles d'ingénieurs.

Si l'APC n'est pas spécifique aux IUT, le réseau a franchi une étape supplémentaire dans l'intégration de cette approche, ce que confirme Xavier Sense, Vice-président de l'ADIUT et Président de la Commission Pédagogie : « *Les précédentes expérimentations se résumaient souvent à une seule approche matricielle. Il s'agissait d'essayer de faire correspondre des enseignements à des compétences. De notre côté, nous avons commencé par construire les référentiels de compétences. Les programmes de formation seront ensuite pensés comme leur déclinaison.* »

Colonne vertébrale de la formation

En APC, le référentiel de compétences constitue en effet la colonne vertébrale de la formation. Il aide à prendre les décisions à la fois de structuration et de déploiement du programme. Il permet également une communication transparente avec les étudiants et les partenaires socio-professionnels quant aux attendus de la formation.

Pour accompagner la mise en œuvre de la réforme, le réseau des IUT a fait appel au LabSET, centre d'expertise, de recherche et de formation de l'Université de Liège dédié aux questions d'apprentissage. Si le laboratoire est intervenu



auprès de nombreux acteurs, c'est la première fois qu'il le fait à une telle échelle, à savoir 111 IUT et 24 spécialités! « *Nous sommes avant tout dans une posture de conseil* », précisent Marianne Poumay, Directrice du LabSET et François Georges, Directeur adjoint. « *La priorité était de forger une communauté de pensée et d'assurer une guidance qui veille à ce que chaque choix posé le soit en toute conscience de ses conséquences pédagogiques. Nous sommes impressionnés par le souci qu'a l'ADIUT de comprendre et d'approfondir la démarche.* »



Lexique

La compétence est un savoir-agir complexe mobilisant et articulant efficacement des connaissances et autres ressources en situation authentique.

La personne compétente ne se contente pas d'appliquer des ressources apprises hors contexte, mais elle choisit et combine celles qu'elle juge pertinentes.

La Situation d'Apprentissage et d'Évaluation (SAÉ) est une tâche authentique consciemment organisée pour permettre le développement de compétences. Elle demande de réaliser une production (matérielle ou immatérielle) proche de celles exigées d'un professionnel.

Lorsqu'un élément fait sens à leurs yeux, ils trouvent les moyens de l'implémenter. Ils ont été très créatifs pour contourner certaines impasses administratives. Ils se sont notamment battus pour obtenir la non-compensation entre les compétences, ce qui nous semblait important pour ne pas dénaturer l'approche!

Une démarche partagée

Une fois cette proximité de pensée verrouillée, des rencontres ont très vite été organisées avec les 24 Présidents des Assemblées de Chefs de Département (ACD). Elles ont permis de partager les questions et de manager la démarche de façon collective.

«L'enjeu était d'accompagner des cultures différentes en prenant soin de respecter cette hétérogénéité tout en impulsant un modèle déclinable au niveau national», commente Xavier Sense. «La réflexion a été riche, argumentée et même contre argumentée. Les résistances sont tout à fait normales. Elles viennent nourrir notre façon de penser.»

Si cette approche a au départ suscité quelques inquiétudes, elle est finalement assez proche des pratiques déployées au sein des IUT. Elle renforce tout d'abord un de leurs traits caractéristiques qu'est la pluridisciplinarité.



Xavier Sense

L'APC oblige en effet à sortir des simples logiques disciplinaires en réintroduisant du dialogue, redonnant ainsi tout son sens à la notion d'équipe pédagogique.

Cette méthode d'ingénierie pédagogique réaffirme également ce qui a fait naître les IUT, à savoir la professionnalisation en tant que processus de formation. *«Nos enseignements ne sont pas là uniquement pour permettre à nos étudiants d'acquérir des connaissances mais il faut qu'ils puissent les utiliser en situation»,* confirme Xavier Sense.

NOTIONS CLÉS

LA COMPÉTENCE,...	1	un savoir-agir
...qui comprend des qualités , des exigences observables,...	2	les composantes essentielles
...se développe dans des contextes ...	3	les familles de situations
...en adoptant des postures ou responsabilités professionnelles de plus en plus complexes...	4	les niveaux
...qui nécessitent des apprentissages transformationnels...	5	les apprentissages critiques
...provoqués par des mises en situation ...	6	les SAE
...qui font appel à la mobilisation de nombreux savoirs, savoir-faire, attitudes.	7	les ressources

Apprendre aux étudiants à s'adapter

Cette articulation entre théorie et pratique est le cœur de l'APC. Cette approche vise à permettre aux étudiants d'apprendre à s'adapter à des problématiques professionnelles complexes, connues ou inconnues, en mobilisant un certain nombre de ressources : connaissances, savoir-faire, techniques, attitudes... Il importe que les étudiants soient confrontés dans leur parcours de formation à des Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (SAE)



Une séance de travail du conseil de l'ADIUT en visioconférence



VRAI OU FAUX

L'approche par compétences ne laisse pas de place aux savoirs universitaires – FAUX –

Dans l'APC, les situations où des responsabilités professionnelles doivent être adoptées sont soumises à un examen critique qui fait largement appel à des ressources académiques.

authentiques. Ces dernières doivent avant tout faire sens auprès des jeunes.

L'APC repositionne donc l'étudiant au centre des apprentissages. Le but est de le rendre conscient de ce qu'il est en train d'apprendre. Les portfolios de compétences, dont les modèles restent encore à choisir et adapter, seront des outils essentiels.

« Nous insistons vraiment sur cette notion de complexité » appuie le LabSET. « L'objectif n'est pas de « tailler » des étudiants pour un métier précis mais de former des jeunes qui puissent s'adapter à des situations professionnelles de plus en plus complexes dans un monde en constante évolution. »

Construire des individus ayant un esprit critique et analytique pour en faire des acteurs de leur futur métier plutôt que de simples opérateurs a toujours fait fondamentalement partie de l'ADN des IUT.



Marianne Poumay et François Georges

LE LABSET : UNE EXPERTISE RECONNUE

Au sein de l'Université de Liège, le LabSET (laboratoire de soutien aux Synergies Éducation-Technologie) est un centre d'expertise, de recherche et de formation dédié aux questions d'apprentissage. Son équipe d'enseignants-chercheurs participe à la formation des étudiants en Master de Sciences de l'éducation et dans les cycles de doctorants sur la pédagogie de l'enseignement supérieur. Son autre grande mission est d'accompagner les acteurs de la société civile préoccupés par la qualité de l'enseignement aux quatre coins du monde : universités, écoles d'ingénieurs, instituts de formation, entreprises, Commission européenne...

📍 Pour en savoir plus : www.labset.ulg.ac.be

L'APPROCHE PAR COMPÉTENCES

LES ACD EN PREMIÈRE LIGNE

Même si l'approche par compétences (APC) a été pour beaucoup une découverte, générant parfois des craintes légitimes, les spécialités des IUT n'ont pas hésité à se lancer, avec chacune sa propre méthode : rencontres avec des professionnels, partages d'expériences, supports vidéo, fiches métiers, groupes restreints ou élargis... Pendant un an, les Assemblées de Chefs de Département (ACD), se sont emparées de ce modèle pour construire les nouveaux référentiels de compétences, validés fin décembre. Le LabSET, qui les a conseillées dans leur réflexion, a notamment souligné la très grande qualité de leurs livrables. D'ici mi-avril, l'enjeu sera de définir les différentes ressources et le référentiel de formation de la première année de B.U.T. Retour sur le travail de trois d'entre elles.



David Annebicque

Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI) Des professionnels fortement associés

« Cette nouvelle approche par compétences (APC) a, il faut l'avouer, suscité au départ quelques inquiétudes », entame David Annebicque, Chef de Département MMI (IUT de Troyes) et Président de l'ACD. « Une des craintes était que les contenus universitaires n'occupent plus une place centrale dans la formation. La présentation du LabSET nous a rapidement rassurés. Finalement, l'APC vient mettre un cadre et structurer des pratiques pédagogiques déjà existantes au sein des Départements MMI, à savoir la pédagogie de projets. »

Pour définir le référentiel de compétences, une première réunion a tout d'abord été organisée avec l'ensemble des Chefs de Département. Plusieurs d'entre eux, déjà familiarisés avec la démarche, en ont profité pour proposer des premières ébauches.

« Nous nous sommes également appuyés sur une vingtaine d'interviews de grands noms du secteur du web et du multimédia. Ces échanges sont venus nourrir la réflexion et ont surtout permis de mieux identifier les attentes des professionnels. »

Pour plus d'efficacité, un petit groupe, de 6-7 personnes, a été constitué. Les avancées étaient bien entendu soumises à l'ensemble des départements MMI. Ces points d'étape ont permis d'étoffer, au fur et à mesure, les propositions et de bien prendre en compte les spécificités locales. « Au-delà de la démarche de construction du référentiel, ces échanges ont été très enrichissants. Ces temps de partage ont insufflé une vraie dynamique, participant également à l'appropriation par le plus grand nombre. »

Génie Chimique et Génie des Procédés (GCGP) Les métiers en point de départ

Afin de définir le référentiel de compétences, la recommandation était de s'appuyer sur les Licences professionnelles (LP). L'ACD GCGP a décidé d'aller encore plus loin.

« Nous avons cherché à identifier vers quels métiers conduisaient notre DUT et nos LP », précise Christophe Marie, Chef de Département GCGP (IUT de l'Aisne) et Président de l'ACD. « Ce choix nous a permis de très vite mettre en lumière trois grands métiers : production pour les industries de procédés, conception des installations de production et enfin contrôle qualité, environnement et sécurité. »

Une fois les trois parcours validés, la réflexion s'est poursuivie entre les 12 Chefs de Département, renforcés par plusieurs Directeurs d'études et anciens Chefs de Département. Plusieurs professionnels ont également été associés et l'ensemble des collègues de

GCGP étaient très régulièrement informés des avancées.

Au sein du GCGP, l'approche par compétences a été très vite acceptée et perçue comme une vraie opportunité de changer les méthodes d'enseignement.

« Face aux nouveaux enjeux de sobriété éner-

gétique, de respect de l'environnement et de digitalisation des métiers, nous aurions dû de toute façon adapter nos programmes de formation. L'APC nous a obligés à prendre le sujet à bras le corps et d'être dès maintenant plus ambitieux. »

Cette nouvelle approche va également dans le sens des attentes des étudiants, qui adhèrent de moins en moins aux formes d'enseignements traditionnelles.

« En faisant la part belle à l'autonomie et au travail de groupe, l'APC répond tout à fait à ces demandes. Elle leur offre la possibilité d'acquérir par eux-mêmes une partie de leurs connaissances et ainsi de devenir de vrais acteurs de leur formation. »



Anne-Marie Hinault



Laure-Emeline Bernard

Techniques de Commercialisation (TC) Une co-construction en levier d'adhésion

Dans le cadre de la réforme des Licences professionnelles (LP) entamée en 2017, un certain nombre d'IUT ont déjà été familiarisés avec l'approche par bloc de compétences. C'était notamment le cas de plusieurs membres de l'ACD Techniques de Commercialisation (TC). Ils ont pu partager leur expérience lors de l'ACD d'octobre 2019, complétant ainsi la démarche exploratoire menée depuis juin 2019 sur les fiches métiers. Une vingtaine de professionnels a spécifiquement participé aux ateliers afin d'échanger et de valider les compétences attendues.

Tout ce travail a permis de regrouper l'ensemble des LP portées par les Départements pour définir cinq parcours : Marketing digital, e-business et entrepreneuriat / Business international : achat et vente / Marketing et Management du point de vente / Business développement et Management de la relation client / Stratégie de marque et événementiel.

À partir de septembre 2020, plusieurs groupes de travail réunissant une trentaine de personnes, ont été mis en place pour définir les compétences. « L'objectif était de mobiliser au maximum les équipes pédagogiques afin de provoquer plus fortement l'adhésion », soulignent Anne-Marie Hinault, Chef de Département TC (IUT de Paris - Rives de Seine) et Présidente de l'ACD et Laure-Emeline Bernard, Chargée de mission au déploiement du B.U.T. (IUT d'Aix-Marseille). « L'un des enjeux était notamment de montrer que la théorie est même le pilier de l'approche par compétences. »

Au fil des échanges, les craintes se sont progressivement levées et devaient se dissiper avec la construction des Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (SAÉ). « Les enseignants en IUT investissent déjà au quotidien ces modalités d'enseignement. Les mises en situations professionnelles que ce soient les simulations d'entretiens de négociation, les jeux sérieux ou encore les projets de marketing et de communication, sont au cœur de nos pratiques pédagogiques. »



Christophe Marie

LE B.U.T. AU PLUS PRÈS DES DYNAMIQUES DE TERRITOIRE

Les IUT ont toujours été des vecteurs de structuration de l'enseignement supérieur dans les territoires. Ils participent pleinement au développement de la relation entre formation, entreprises et territoire, aussi bien dans les grandes métropoles que dans les villes d'équilibre. La commune du Creusot est un exemple particulièrement révélateur des dynamiques vertueuses qui se créent, et que le B.U.T. a vocation à amplifier.

Avec 111 établissements, les IUT sont des acteurs et des partenaires incontournables des territoires dans lesquels ils sont implantés. Leur maillage territorial est une vraie force, incarnant leur raison d'être qui est de favoriser la réussite du plus grand nombre, et plus particulièrement des jeunes éloignés des grands centres d'enseignement supérieur. À certains endroits, les IUT sont parfois la seule composante de l'université présente.

« L'implantation d'un IUT se réfléchit en lien étroit avec les besoins du territoire », confirme Olivier Aubreton, Directeur de l'IUT du Creusot. *« Nous venons proposer une formation universitaire professionnalisante que souvent il n'est pas possible de trouver ailleurs. Elle doit s'inscrire en cohérence forte avec les attentes des entreprises. »*



Olivier Aubreton et Jérémy Pinto

« Un écosystème vertueux entre formation, industrie et recherche »

Les IUT participent ainsi pleinement à la dynamique économique locale. *« Dans des villes de taille intermédiaire, comme le bassin du Creusot-Montceau qui compte une centaine de milliers d'habitants, un écosystème vertueux s'est même développé entre la formation, l'industrie et la recherche »,* illustre le directeur de l'IUT.

Un avis partagé par Jérémy Pinto, Adjoint au Maire de la Ville du Creusot et Vice-président de la Communauté Urbaine Creusot-Montceau délégué à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation : *« Le Creusot est une terre d'industrie et l'IUT a toujours été un point d'appui, un lieu de résilience permettant au territoire de se projeter*

vers l'innovation. Il s'agit d'un atout important pour garder nos jeunes ici et les orienter vers des secteurs qui embauchent. C'est par exemple le cas de la robotique, une filière clé de l'industrie 4.0 dans lequel nous proposons des cursus complets allant jusqu'au doctorat. »

Des perspectives supplémentaires

En garantissant un parcours de formation désormais sécurisé sur trois ans, mais également en renforçant les liens avec les entreprises, le Bachelor Universitaire de Technologie va permettre d'amplifier l'impact des IUT dans leur territoire.

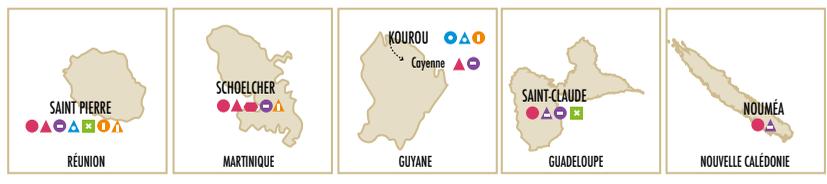
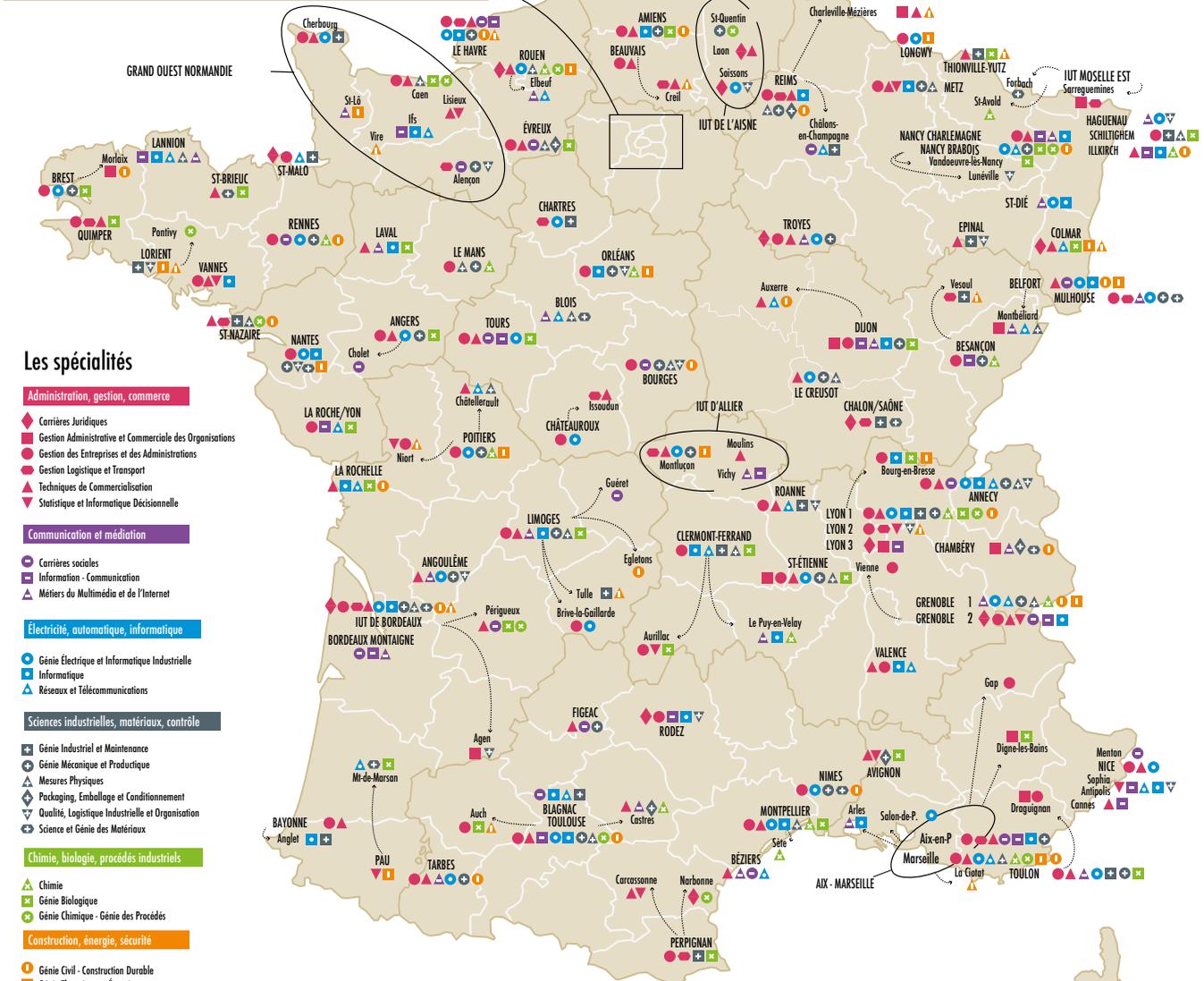
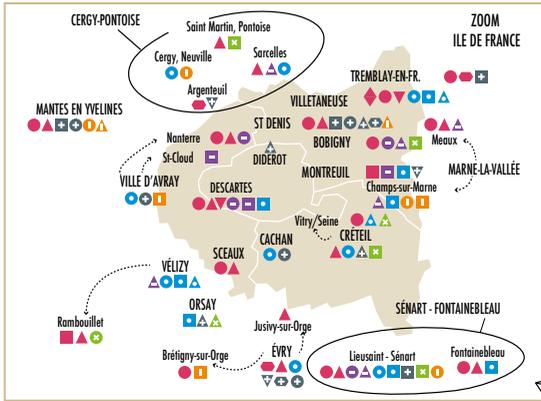
« Leur première qualité est de garantir aux étudiants un suivi individualisé, si essentiel dans cette période de crise », souligne Jérémy Pinto. *« Par son niveau d'accompagnement supplémentaire, le B.U.T. sera un facteur de réussite décisif pour les jeunes du territoire. »*

Grâce à une meilleure reconnaissance internationale, le nouveau diplôme ouvre en particulier de nouvelles perspectives de mobilité. *« Un atout essentiel pour nos entreprises partenaires, et notamment les grands groupes qui offrent aux étudiants de nombreuses possibilités d'évolution professionnelle »,* conclut Olivier Aubreton.



LA RICHESSE D'UN RÉSEAU NATIONAL

Avec ses 111 établissements implantés dans toute la France et 24 spécialités, le réseau des IUT conjugue à la fois implantation de proximité et diversité dans l'offre de formation.





Frédéric Vely (à gauche) aux côtés de Gaël Alligand, Directeur de l'IUT de Lorient

FABRICE VÉLY, MAIRE DE CAUDAN, VICE-PRÉSIDENT DE LORIENT AGGLOMÉRATION CHARGÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

«Élever la qualité de la formation»

«L'IUT Lorient-Pontivy, en lien avec plus de 300 partenaires, fait partie intégrante du tissu économique. Les cursus sont pensés pour répondre aux besoins des entreprises locales, notamment dans l'industrie agroalimentaire ou la construction navale. Dans le cadre d'un projet tutoré, des étudiants ont par exemple travaillé avec le Conseil de développement de l'agglomération sur la thématique des déficients visuels dans les transports en commun.

Le B.U.T. présente beaucoup d'avantages, en particulier celui de rapprocher les étudiants des entreprises avec plus de professionnels parmi les enseignants. Le passage de la formation à trois ans permet aussi d'élever la qualité de la formation des techniciens lors de leur arrivée sur le marché du travail. Avec une année supplémentaire, l'alternance sera facilitée sur tout ou partie du cursus.»



VRAI OU FAUX

Tous les parcours de la spécialité sont ouverts dans chaque département – FAUX –

Chacun des 111 IUT a fait des choix stratégiques en fonction des spécificités économiques de son territoire et peut avoir décidé de ne pas proposer tel ou tel parcours. Néanmoins, une attention particulière a été donnée au niveau régional pour laisser la possibilité de suivre le parcours souhaité le moins loin possible de chez soi.

MARC SEBEYRAN,

PREMIER ADJOINT AU MAIRE DE LA VILLE DE TROYES, VICE-PRÉSIDENT DE TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE EN CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA VIE ÉTUDIANTE

«Rapprocher les étudiants des entreprises»

«À Troyes, l'IUT a été le premier établissement d'enseignement supérieur du territoire, ouvrant la voie à de nombreux autres : nous sommes passés de quelques centaines d'étudiants à plus



de 11 500. Grâce à un dialogue constant avec les acteurs économiques, l'IUT propose des formations élaborées en fonction des attentes des entreprises et même parfois quasiment sur mesure. Il joue aussi un rôle social, car les familles

des étudiants ont des frais annexes moins importants que pour l'installation dans une grande métropole. Le B.U.T. constitue une évolution très positive. Il s'agit d'une intéressante montée en gamme du diplôme qui offre de nombreuses opportunités aux étudiants, aux entreprises et au territoire qui pourra accroître sa zone d'influence et d'attractivité.»

ÉDITH CRESSON,
ANCIENNE PREMIÈRE
MINISTRE ET
ANCIENNE MAIRE DE
CHÂTELLERAULT

**« Convaincue des
atouts des IUT pour
les territoires »**

« La Ville de Châtellerault abritait un bassin d'emploi très industriel, structuré autour de grands acteurs de l'aéronautique tels que Thales. Les besoins en main d'œuvre qualifiée, particulièrement des cadres intermédiaires, étaient importants. Or il n'existait pas localement de formation post-bac. Les étudiants étaient obligés d'aller suivre leurs études à Poitiers ! Convaincue des atouts des IUT pour les territoires, je me suis donc battue pour en implanter un à Châtellerault. L'adaptabilité de leurs programmes de formation en fait aujourd'hui un des acteurs incontournables pour répondre à l'émergence des nouveaux métiers. »



IUT de La Réunion

OUTRE-MER : LE B.U.T. EN PASSEPORT INTERNATIONAL

Pour les IUT des outre-mer, le B.U.T. représente un nouvel atout pour s'adapter aux particularités de leur écosystème économique et renforcer les liens avec les pays voisins. Exemples à La Réunion et en Nouvelle-Calédonie.

« **L**e rôle d'un IUT au sein d'un département d'outre-mer est essentiel, car l'insularité crée une demande forte de cadres intermédiaires », assure Richard Lorion, Directeur de l'IUT de La Réunion. « *Le B.U.T. et le passage au niveau licence vont nous permettre d'accentuer la crédibilité et d'être encore plus acteurs du développement économique du territoire.* »

Une analyse partagée par Catherine Ris, Directrice de l'IUT de la Nouvelle-Calédonie : « *Le tissu économique local se compose d'une part importante de PME, et les profils avec un bachelor et une expérience professionnelle significative sont très recherchés.* »

Une meilleure reconnaissance internationale

Le B.U.T. ouvre également de nouvelles perspectives à l'international. « *L'appellation bachelor est plus lisible à l'étranger. Nous souhaitons de plus intégrer au cursus une mobilité dans un pays de la région comme l'Australie ou la Nouvelle-Zélande* », précise Catherine Ris.

L'ambition est identique pour l'IUT de La Réunion, qui est notamment en train de conclure un accord d'échanges universitaires avec l'Afrique du Sud. « *Nous voulons profiter de la transition vers le bachelor pour en faire un diplôme au contenu véritablement international* », conclut Richard Lorion.



B.U.T. : UN DIPLÔME CONSTRUIT AVEC ET POUR LES ENTREPRISES

Des liens étroits ont toujours existé entre les IUT et les acteurs socio-économiques.

Ces derniers font notamment partie des Conseils des IUT. C'est le cas de Franck Bordas, expert-comptable et Président de l'UNPIUT (Union Nationale des Présidents d'IUT). Les syndicats professionnels, comme par exemple l'UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie), ont également été fortement associés à la réflexion autour de la transformation du B.U.T..

Tous mesurent pleinement le potentiel offert par le nouveau diplôme qui vient encore amplifier cette relation gagnant-gagnant.

Partenaire du monde socio-professionnel

Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM) Une réforme qui va dans le bon sens

« Avec l'accompagnement du LabSET, l'ADIUT a réalisé un important travail afin de concevoir le B.U.T. en s'appuyant sur l'approche par compétences pour laquelle nous avons un fort intérêt », souligne Gilles Saintemarie, Chef de service Certifications titres & diplômes de l'UIMM et membre de la Commission Consultative Nationale des IUT. L'UIMM a participé à différents groupes de travail sur le B.U.T. et a soutenu cette nouvelle approche tout en insistant sur la nécessité de la coupler avec une identification claire des métiers visés. « Il nous semble essentiel de concevoir ces certifications professionnelles à la lumière des études prospectives sur l'évolution des métiers et des compétences. »

Dix fiches thématiques co-construites

En comparaison du DUT, le B.U.T. offre davantage de volumes horaires aux étudiants pour se familiariser et se confronter au monde de l'entreprise. Une vraie opportunité pour Gilles Saintemarie : « Pour favoriser l'insertion professionnelle et atteindre l'objectif des 50 % insérés voire au-delà, nous recommandons soit de développer l'alternance sur ces B.U.T., soit d'appuyer les cours théoriques sur des exemples concrets inspirés d'études de cas d'entreprises. »

La structure des programmes de formation du B.U.T. et leur co-construction avec les acteurs socio-économiques garantissent en effet une meilleure



David Derré et Gilles Saintemarie

adéquation avec les besoins de formation des différents bassins d'emploi. Un enjeu majeur pour les entreprises auquel le B.U.T. doit permettre de répondre. Ce que confirme David Derré, Directeur emploi-formation de l'UIMM : « Nous sommes très attentifs à la dimension de l'insertion professionnelle des étudiants du B.U.T. Nous accueillons donc favorablement cette réforme, car elle va dans le sens d'une plus grande professionnalisation. »

Franck Bordas, Président de l'UNPIUT Une vraie plus-value pour les entreprises

Le Bachelor Universitaire de Technologie (B.U.T.) a vocation à mieux répondre aux besoins et attentes des professionnels. Le projet est ainsi co-porté par les Directeurs d'IUT et les Présidents de Conseils d'IUT qui sont issus du monde de l'entreprise. Ces derniers sont rassemblés au sein de l'UNPIUT (Union Nationale des Présidents d'IUT), présidée par Franck Bordas, Président du Conseil de l'IUT de Tours, expert-comptable depuis une trentaine d'années. Il considère la réforme comme un moment charnière dans l'histoire des IUT. « Les IUT ont été créés il y a plus de 50 ans pour répondre à une demande de l'époque. Il faut se réinventer, s'inscrire dans une nouvelle démarche afin de mieux correspondre à un monde qui a changé et qui évolue de plus en plus rapidement. »



Franck Bordas

d'études comme une Licence professionnelle. Le passage au niveau bac +3 est donc un élément fondamental de cette réforme », estime Franck Bordas, qui se réjouit aussi de l'utilisation de l'appellation bachelor. « J'y ai toujours été favorable, car le terme est plus lisible pour les entreprises, notamment lorsqu'elles sont de dimension internationale. C'est un vrai atout. »

Renforcer la professionnalisation

Le B.U.T. permet également de renforcer la professionnalisation à plusieurs niveaux. Grâce à l'approche par compétences, l'augmentation du volume des stages, ou encore la proportion d'intervenants professionnels dans l'équipe pédagogique (25 %), les entreprises sont en effet en contact plus étroit avec les étudiants dont la formation correspond davantage à la réalité du terrain. « Le B.U.T. permet à la fois de mieux répondre aux attentes des entreprises, qui ont besoin de jeunes rapidement opérationnels, et de faciliter l'insertion des diplômés dans le monde du travail », conclut le Président de l'UNPIUT.

L'atout bachelor

« Le nombre d'offres d'emploi à BAC+2 diminue, et plus de 80 % des étudiants de DUT s'engagent dans une poursuite

POUR SE PRÉPARER DÈS AUJOURD'HUI AUX MÉTIERS DE DEMAIN

Dans le cadre de l'évolution de l'offre de formation portée par les IUT, l'ADIUT a mis en place des groupes de travail structurés par thématique. Leurs réflexions sont venues nourrir les préconisations portées par le Comité de Pilotage en charge du déploiement du Bachelor Universitaire de Technologie. L'une des thématiques prioritaires a concerné l'évolution des métiers et des compétences.

« **L**e positionnement des diplômés dans le grade de technicien ou cadre intermédiaire a profondément évolué ces dernières décennies d'une part avec la digitalisation des outils, d'autre part avec l'émergence d'enjeux sociétaux qui n'existaient pas comme par exemple le développement durable », entame Laurence Redon, Déléguée générale de l'ADIUT. « L'objectif est aujourd'hui de réussir à articuler notre nouveau diplôme au plus près des besoins réels sociétaux et technologiques. » Un groupe de travail spécifique intitulé « Évolution des environnements professionnels » a ainsi été mis en place. Il était composé de Directeurs d'IUT, de chargés de mission dans le champ de la Formation Continue et d'Alternance (FCA), de représentants du CEREQ* et de l'UNPIUT, qui sont aussi des professionnels, ou encore d'anciens membres de la CCN des IUT.



VRAI OU FAUX

Le B.U.T. prépare à des métiers qui n'existent pas encore – VRAI –

Le B.U.T. assure une employabilité directe tout en préparant aux futures transformations majeures de l'industrie et des services.

Une approche plurielle et partagée

« L'objectif était d'avoir une approche plurielle et d'associer des acteurs qui pouvaient apporter leur expertise sur les thématiques abordées », précise Christophe Viton, Directeur de l'IUT Lyon 1, en charge du copilotage avec Éric De Saint Léger, et Michel Le Nir, tous deux anciens directeurs des IUT Cergy-Pontoise et Lyon 2.

Le résultat de leurs échanges et synthèse de leur étude documentaire a été la production de dix fiches thématiques sur un certain nombre de problématiques : métiers en transformation et en tension, évolution des compétences par secteur et famille de métiers, compétences devenues incontournables du fait de l'évolution technologique et sociétale ou encore modalités de prise en compte de cet enjeu par les futurs programmes nationaux du B.U.T.

Un double enjeu de crédibilité et d'employabilité

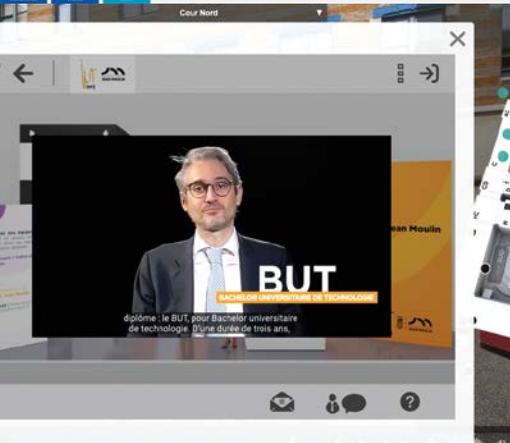
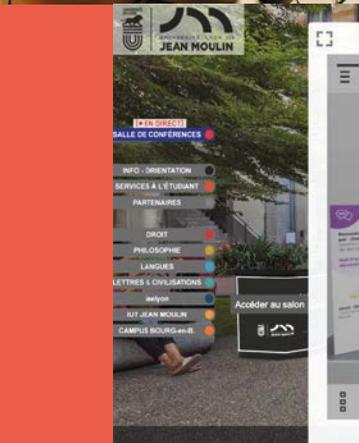
« La réflexion autour du B.U.T. nous a obligés à nous projeter dès maintenant en cherchant notamment des synergies avec l'évolution des métiers. Former les étudiants aux technologies de demain répond à la fois à un enjeu de crédibilité pour le nouveau diplôme et surtout d'employabilité pour nos futurs diplômés. »

* Centre d'Études et de Recherches sur les Qualifications.



MERCI AUX PERSONNELS ET BRAVO AUX ÉTUDIANTS DE NOS 111 IUT

Depuis le mois de février 2020, les équipes administratives, techniques et pédagogiques des IUT n'ont laissé d'œuvrer à la réussite des étudiants, avec des contraintes extrêmement dures, en adoptant avec beaucoup d'efficacité un enseignement strictement en distanciel puis hybride, en mettant en place des protocoles sanitaires performants, en jonglant enfin avec des capacités d'accueil restreintes. Malgré ce contexte, à force de courage et de ténacité, les étudiants d'IUT ont validé leurs semestres avec des taux de réussite tout à fait louables. Ambition IUT entend, aussi, honorer, à travers ce hors-série, la passion et la persévérance de tous les acteurs et usagers des IUT. L'accueil des premiers étudiants de B.U.T. en septembre 2021 sera le signe de l'exceptionnelle résilience des IUT.



CONTACT :

✉ communication@iut.fr

LES IUT :

www.iut.fr

 facebook.com/lesiut

 twitter.com/lesIUT

Directrice de la publication : Alexandra Knaebel, présidente de l'ADIUT.

Comité de rédaction : Martial Martin et Louise Cougoulat.

Conseil éditorial, rédaction, conception et réalisation : sennse - 671

Crédits photos : IUT Évreux ; Erwan L'Haridon – IUT La Réunion ; UBS Service Communication – IUT Lorient-Pontivy ; Stéphane Balmain – Eric Le Roux – IUT Lyon 1 ; B. Bordères – IUT Tarbes ; Dominique Grandjean-Kruslin – Université di Corsica Pasquale Paoli ; jef-infojef – Creative Commons ; Christian Jacquet, IUT du Creusot, IUT de Troyes, ADIUT et Réseau des IUT de France.

Impression : Goubault Imprimeur. Tiré à 18000 exemplaires.

Merci à tous les contributeurs et toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de ce numéro.

Vous souhaitez nous poser une question, nous donner votre avis ou encore nous soumettre une idée ?

Contactez-nous : communication@iut.fr